

Merci de respecter la mise en forme de ce document (police, caractères, marges, etc)

Formulaire de restitution d'une synthèse

Arrondissement

3è

Merci de supprimer les intitulés qui ne correspondent pas à votre situation

Type de réunion

Réunion d'école publique

Discussion sur le constat (facultatif) (titres en arial gras corps 12)

Numéro et titre du premier sujet traité 05. Quel socle commun de connaissances, de compétences et de règles de comportement, les élèves doivent-ils prioritairement maîtriser au terme de chaque étape de la scolarité obligatoire ?

S'il existe une évaluation nationale en français et en math, le rendu de l'évaluation dans tous les domaines et dans chaque classe est délicat. Comment s'y retrouver pour des parents lorsque les matières, les outils, les pratiques, les moyens d'évaluation sont différents dans la forme et la répartition d'une classe à l'autre, au cours de la scolarité.

Le problème et la pertinence de la comparaison entre classes et écoles sont posés. Dans quelle mesure, les programmes sont-ils garantis, modulables ? Le plaisir, la préférence, la compétence plus ou moins pointue d'un enseignant, dans telle ou telle matière, pose le problème de la réelle mise en place des cycles dans les pratiques quotidiennes.

Cette remarque est valable pour les enfants qui apprennent plus rapidement et pour lesquels le raccourcissement de cycle n'apporte pas une vraie réponse.

L'enfant devrait pouvoir rester en dehors de toute logique de compétitivité, quelle soit imposée par les parents, les enseignants, ou la société commerciale, il devrait pouvoir venir à l'école pour le plaisir et non avec angoisse.

Cloisonnement entre CM2 et 6è : faut-il faire tomber le mur plutôt que de faire le bilan en fin de CM2 ? Comment éviter l'accumulation des lacunes ? Préparation méthodologique de l'école primaire pour le collège, du collège pour le lycée en opposition ou compatible avec vivre le primaire pour le primaire, le collège pour le collège. .. Nécessité de l'adaptation réciproque en fonction des modifications comme dans l'enseignement des langues étrangères.

L'évaluation sert-elle à rendre à rendre des comptes ou répond-elle à un besoin d'un enseignant ou d'un parent. A la découverte d'une méthode ou d'un manuel qui marche, il est préféré la recherche de l'intérêt systématique de l'enfant.

Ici texte saisi sans utiliser le gras en times 11, interligne normal

Numéro et titre du deuxième sujet traité

16. Quelles relations établir entre les membres de la communauté éducative – en particulier entre parents et professeurs et entre professeurs et élèves ?

Les parents et les enseignants sont co éducateurs pour les enfants, la limite du rôle de chacun semble à définir. Il en est de même pour les valeurs instruction et éducation. L'enseignant se veut plus éducateur dans le vivre ensemble en continuité avec les acquis de la maison. La difficulté de l'absence de ces acquis est évoquée.

La qualité et la quantité d'information échangée entre enseignants et parents sont très inégales en fonction des établissements et des classes, de la fonction des parents (élus ou non) et en demande ou non. L'information des parents permet pourtant une plus grande facilité pour l'enfant.

Le rôle du conseil d'école et des parents délégués dans la transmission des informations semble à préciser. Une meilleure communication est souhaitée, des formes diverses existent, il semble important de privilégier l'oral. Les difficultés résident dans l'application des lois au niveau sécurité, la difficulté de trouver une adéquation entre les disponibilité des parents et des enseignants.

Trois priorités pour l'École (une phrase par priorité)

1 Une innovation en matière de lien de communication entre parents et enseignants forcément différent de l'accueil en maternelle , de l'information par l'enseignant , du fonctionnement du conseil d'école.

2 Avoir les moyens de mettre les nouveaux programmes en place : des moyens en personnels, en locaux, avec des prévisions au niveau des construction de groupes scolaires, en financement.

3 En conservant une certaine autonomie pour les écoles , il faudrait que l'inspecteur soit garant d'une certaine uniformité dans l'acquisition des savoirs et de l'application de la loi.